



DATE DE PUBLICATION : 30 novembre 2023

La directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine

[Délégation de signature donnée par la directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine à la cheffe de cabinet du directeur régional en Nouvelle-Aquitaine](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à Mme Marie-Agnès DE CHERADE DE MONTBRON, directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2023

Délégation permanente est donnée à Mme Quitterie GONDELLON-PÉGUÉ, chef de cabinet de la directrice régionale en Nouvelle-Aquitaine, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Yanne WIEZNIAK, chef de pôle régional Ressources humaines, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la région Nouvelle-Aquitaine.

Mme Quitterie GONDELLON-PÉGUÉ peut subdéléguer sa signature aux cadres et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants, placés sous l'autorité des cadres précités et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Bordeaux,
Le 2 octobre 2023

Marie-Agnès DE MONTBRON